

Département du Var

-----

Arrondissement de  
TOULON

-----

Canton du BEAUSSET

## VILLE DE SAINT CYR SUR MER

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2015 – 02 - 23

Séance du 17 février 2015

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 28

\*\*\*\*\*

L'an deux mille quinze, le dix sept février,

Représentés : 5

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER  
réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la  
présidence de Monsieur le Maire.

**OBJET :** Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire  
Adjoints : Mesdames GOHARD, NOUYRIGAT, SAMAT,  
VANPEE, Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT,  
JOANNON, LE VAN DA.

SIVAAD

RETRAIT DE LA COMMUNE  
DU PRADET ET DEMANDES  
D'ADHESION  
DES COMMUNES  
DE CARCES ET DE  
MONTFORT SUR ARGENS

Conseillers Municipaux : Mesdames, AIELLO, BERTOIA,  
CIDALE, GIACALONE, LALESART, LEITE, MANFREDI-  
MARIN, MOTUS-JAQUIER, ORSINI, TROGNO, VIDAL.  
Messieurs, BERNARD, BUONCRISTIANI, GIULIANO,  
LUCIANO, OLIVIER, SAOUT, VALENTIN

Etaient représentés :

AVIS DU CONSEIL  
MUNICIPAL

Conseillers Municipaux : Madame Marie-Claire PELOT-  
PAPPALARDO (procuration à Sabine GIACALONE), Messieurs  
Patrice CATTAUI (procuration à Monsieur le Maire), Yannick  
GUEGUEN (procuration à Pierre LUCIANO), Jean-Paul ROCHE  
(procuration à Antoine BAGNO), Philippe SERRE (procuration à  
Dominique OLIVIER).

<<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO,  
Secrétaire de séance.

Par délibération en date du 14 janvier 2015, le comité syndical du Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers (S.I.V.A.A.D) a accepté à la majorité la demande de retrait de la Commune du Pradet et les demandes d'adhésion des communes de Carcès et de Montfort sur Argens, conformément aux dispositions de l'article 14 de ses statuts.

Conformément aux dispositions des articles L. 5211-18 et L 5211-19 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur ce retrait et sur ces demandes d'adhésion.

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE,

Adopte l'exposé qui précède,

Prend acte de la décision du comité syndical du SIVAAD en date du 14 janvier 2015, portant retrait de la Commune du Pradet, et demandes d'adhésion des communes de Carcès et de Montfort sur Argens en application des dispositions de l'article 14 de ses statuts.

Emet un avis favorable à la demande de retrait de la Commune du Pradet et aux demandes d'adhésion des communes de Carcès et de Montfort sur Argens au Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers (S.I.V.A.A.D),

Dit que la présente délibération sera notifiée à Madame la Présidente du SIVAAD.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

*Signature électronique*

Philippe BARTHELEMY